

Estimation des frais pour l'année scolaire Jagersveld 2025 – 2026

Afin d'éviter les récoltes d'argent sur le site de l'école et les risques que cela entraîne, mais aussi afin que vous puissiez mieux maîtriser les dépenses scolaires de votre enfant, le service comptabilité de l'école vous envoie une note de frais 3X par an comprenant les frais scolaires obligatoires et facultatifs. Toutefois, afin de ne pas alourdir la facture, les frais de repas chauds seront facturés tous les deux mois. Les frais de garderie vous sont facturés par l'ASBL Toboggan.

	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Frais scolaires obligatoires									
Sorties et activités pédagogiques	56,32 €	56,32 €	56,32 €	75,00 €	75,00 €	75,00 €	75,00 €	75,00 €	75,00 €
Classes de dépaysement				280,00 €		260,00 €		620,00 €	
Location spécifique et transport EP				10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Frais scolaires facultatifs									
1. Achats groupés									
Livres-cahiers : syllabus				Suivant Coûts réels					
2. Achats groupés via l'Association des Parents									
T-shirt de gymnastique Assomption			12,00 €						
Sweat Assomption	25,00 €								
Bonnet de laine Assomption	15,00 €								
3. Frais de service									
Repas chauds (prix/jour)	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €
Garderie de 7h30 à 8h10 et/ou 15h30 à 16h30	1,40 €								
Temps de midi (garderie)	Gratuit								
Accueil de16h30 à 18h00 (prix/jour)	1,50 € par demi-heure entamée OU 3,00 € de forfait. (A demander à l'avance à Toboggan)								
Accueil mercredi de 7h30 à 14h00 (prix/mercredi)	1,40 €								
Accueil mercredi de 14h00 à 16h00 (prix/mercredi)	3,00 €								
Accueil mercredi de 16h00 à 18h00 (prix/mercredi)	3,00 €								

Nous nous permettons d'insister sur le fait que les versements doivent être **effectués dans les 15 jours** qui suivent la réception du virement. En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être proposées.

France BOURDON
 Service Comptable 02/663 82 96